



## **Stratégie de la recherche à la Faculté des lettres de l'Université Saint-Esprit de Kaslik (USEK)**

**D<sup>r</sup> Tanios NJEIM**

Doyen de la Faculté des lettres, USEK

Comme toute université, l'USEK ne cesse de s'interroger sur la place à accorder à la recherche dans son système scolaire et pédagogique. Sans me livrer à des développements théoriques concernant ce sujet, je me contenterai de présenter quelques réflexions qui explicitent notre stratégie de la recherche à l'USEK. C'est un témoignage personnel sur l'expérience d'une institution qui essaye de faire de son mieux dans ce domaine. J'essayerai d'être réaliste et simple autant que possible. Sans en parvenir à l'adoption de principes que résumerait le célèbre slogan « *Publish or perish* », avec tout ce que cela nécessite comme dispositifs et mesures appropriés à la recherche et aux publications qui en découlent, je dirais que, pour nous, la recherche constitue l'un des buts principaux de l'enseignement universitaire. Celui-là doit, entre autres objectifs : d'une part, former les étudiant(e)s à la recherche; d'autre part, produire des recherches qui puissent faire avancer la connaissance dans les différents domaines de développement, et servir la société où l'on se trouve engagé.

### **Enseignement et recherche**

Dans le volet de la formation à la recherche, nous sommes convaincus que l'enseignement universitaire doit être assuré par des enseignants eux-mêmes chercheurs ou, du moins, exercés à la recherche et munis de compétences qui les habilitent à élargir le champ des connaissances des étudiants. Il leur incombe, en effet, d'être spécialisés dans les recherches

portant sur les sujets dont ils traitent. Cette érudition préalable est indispensable pour enrichir la culture des étudiants et les orienter dans leur carrière. Quand le savoir est éclairé par les témoignages personnels de l'enseignant au sujet d'expériences antérieures, simultanées ou futures, sa portée est beaucoup plus efficace. L'illustration de l'enseignement par des recherches déjà réalisées, en train d'être effectuées ou en voie de l'être, donne à ces enseignements beaucoup plus de crédit. Ce type d'échanges inculque en effet aux étudiants une méthode de travail scientifique et sécurisante, tout en les engageant à personnaliser leurs connaissances en les nourrissant d'apports personnels. Par le biais de ces contributions, les étudiants assimileraient mieux leur matière, participeraient plus efficacement à leur propre formation et se doteraient aussi d'une armature solide pour affronter l'avenir.

### **La recherche dans le recrutement et la carrière des enseignants**

À l'USEK, comme dans beaucoup d'autres universités, nous suivons des démarches précises pour le recrutement des enseignants, pour l'évaluation de leur travail ainsi que pour l'attribution de promotions, et à propos desquelles je peux témoigner, à partir de mon expérience administrative de doyen et pédagogique d'enseignant. Le candidat à l'enseignement à l'USEK commence par présenter un dossier qui contient naturellement un *curriculum vitae* comprenant une mention de la formation universitaire reçue, énumérant les expériences professionnelles antérieures, expliquant les travaux de recherche effectués ou en cours, puis présentant les publications réalisées. Une place de prédilection est accordée à la recherche dans l'évaluation de ce dossier : cela prend corps effectivement dans l'entrevue accordée au candidat par la commission scientifique nommée *ad hoc*. J'ai été chargé plus d'une fois de présider ce genre de commissions. Je confirme qu'à ce niveau, le fait d'avoir effectué des recherches et d'être

intéressé à s'intégrer à des équipes de recherche constituent des facteurs déterminants dans le processus de recrutement.

La commission scientifique n'est pas la seule responsable de juger la compétence des candidats. Un comité de pairs évalue leur *curriculum vitae*, notamment leur parcours universitaire et les recherches qu'ils ont menées à bien, pour leur conférer un grade selon les normes de classification adoptées par l'USEK. Ce comité, dont j'ai été tour à tour président et vice-président, a examiné tous les dossiers des enseignants de l'USEK. J'atteste que le facteur recherche est, là aussi, déterminant, puisqu'il constitue un enjeu de taille lorsqu'il s'agit d'octroyer des promotions exceptionnelles. C'est, à l'évidence, une valorisation réaliste et efficace de la recherche. Il s'agit également d'une stratégie de sensibilisation qui fait ses preuves, et un exemple tant de l'importance que l'USEK accorde à la recherche que de l'estime qu'elle réserve à ses enseignants qui la pratiquent.

### **Les structures de la recherche**

Dans la même perspective d'encouragement de la recherche chez son corps enseignant et ses étudiants, l'université a institué un organisme spécial, le Centre supérieur de la recherche, présidé par un vice-recteur à la recherche. Elle met à sa disposition un budget qui équivaut à 3 % de son budget général. Ce centre supervise la politique de recherche de l'USEK. Les projets lui sont présentés, à titre personnel ou collectif. Ceux dont les propositions sont acceptées bénéficieront de subventions. Je me permets de citer l'appel à candidature lancé en 2010 par le professeur P. Georges Hobeika, vice-recteur à la recherche et aux relations francophones, président du Centre supérieur de la recherche. Il y est dit :

le Centre supérieur de la recherche dont l'objectif majeur est d'inciter à la recherche en équipes pluridisciplinaires et de prévoir les ressources de financement de la recherche annonce le troisième « Appel à candidature ». Vous êtes invités à préciser les axes de recherche souhaitable et communiquer aux personnes intéressées dans vos facultés l'appel du CSR. Ainsi, le Comité scientifique de la faculté effectuera une

présélection des projets proposés avant de les soumettre au secrétariat du CSR pour l'évaluation finale par le Comité du CSR constitué à cet effet.

Des appels similaires avaient antérieurement suscité des dépôts de candidatures qui ont abouti, après avoir été retenues et soutenues, à la réalisation de projets réels. Un centre d'études latines a été ainsi formé, groupant une équipe de chercheurs interdisciplinaires qui ont déjà fait leurs preuves et réalisé maintes rééditions et traductions de manuscrits latins anciens. L'équipe a organisé, parallèlement à ces activités, des conférences, des tables rondes et des séances de signatures pour des ouvrages nouvellement parus.

De la même manière, bien que le délai pour présenter les projets, en réponse à l'appel cité ci-dessus, ne soit pas venu à terme, nous avons déjà recueilli des propositions de projets parmi lesquelles le Conseil de la faculté fera une sélection afin de les présenter, ensuite, au Conseil supérieur de la recherche. Parmi les projets présentés, un premier porte sur les rapports entre la mémoire de la guerre libanaise et les formes littéraires et artistiques qui en découlent; un second aspire à réaliser un dictionnaire étymologique de la langue arabe; un troisième compte étudier l'usage des langues vivantes appliquées aux métiers de l'économie, ce projet a été présenté à l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) qui l'a retenu parmi les projets SOUFI; enfin, un quatrième a pour thème : « Image et représentation de soi, des autres, et de soi face aux autres entre communautés et confessions : expression dans les nouveaux médias au Liban », retenu et classé 5<sup>e</sup> parmi 13 projets sélectionnés par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Paris.

Il convient de signaler, à cet effet, qu'il existe au niveau de la faculté elle-même, un Centre de recherche et d'études orientales (CREO) qui s'occupe d'encourager la recherche auprès des enseignants et des étudiants, de sélectionner les projets entrepris à l'échelle de la

faculté, de les présenter au Centre supérieur de la recherche, et d'en assurer la publication qu'il initie selon les procédures adoptées par l'université.

L'université met à notre disposition une bibliothèque centrale, assez riche en manuscrits et dotée d'ouvrages importants et des dernières parutions dans divers domaines, ainsi que d'un bon nombre de revues scientifiques. Elle s'applique également à nous assurer un équipement perfectionné pour la recherche, des laboratoires, des appareillages modernes et un système informatique très évolué; ce qui nous permet d'être en contact avec des centres de recherche importants dans le monde.

### **Le programme scientifique et les publications**

Les orientations qui ont présidé à nos sélections antérieures définissent, mais de manière non exclusive, les pistes de recherche les plus courantes au sein de la Faculté . Dans nos trois disciplines de lettres (arabes, françaises et anglaises), nous encourageons les recherches qui mettent en lumière les contributions des Libanais à la renaissance arabe et à l'enrichissement du patrimoine libanais grâce à la production d'œuvres arabophones, francophones et anglophones. Des mémoires et des thèses ont été effectués dans ces domaines, puis des publications ont déjà été réalisées dans les mêmes perspectives. J'en cite quelques-unes à titre d'exemples : d'abord, des ouvrages d'enseignants de la Faculté des lettres :

NICOLAÏDÈS-SALLOUM, Sophie, *Méditerranée, terre et femme*

CHALHOUB, Nicole, *Vies et miroirs de vies. L'autobiographie française au XX<sup>e</sup> siècle ;*

ensuite, des ouvrages relatifs à nos domaines de recherche, composés par des amis de la faculté :

ROMAN, André, *Systématique de la langue arabe; et, La création lexicale en arabe*

ZAKKA, Nagib, *Littérature Libanaise contemporaine*

TARABAY, Rawad, *L'autobiographie par correspondance ;*

enfin, des ouvrages d'étudiants de l'université pour lesquels nous avons créé une collection particulière sous le nom d'Étincelles :

RAHI, Anis, *L'envers du monde*

SIDDIK, Nisrine, *Ton parfum m'est interdit* (en arabe).

Nos étudiants ont effectué la traduction d'*Athina*, d'Alexandre NAJJAR, à la demande de l'AFELSH (Association des Facultés ou Établissements de lettres et sciences humaines). À la demande d'institutions privées, des équipes d'étudiants complètent également plusieurs autres traductions d'ouvrages.

Il convient de signaler, en outre, que nous organisons chaque année un ensemble de conférences, de tables rondes et au moins un colloque international, qui portent tous sur nos thèmes principaux de recherches et qui permettent de ménager des échanges entre les chercheurs de notre institution et leurs collègues se situant au Liban ou partout ailleurs dans le monde. Les actes de ces colloques que nous publions annuellement font d'ailleurs connaître ces recherches à une échelle universitaire internationale. Cinq parutions sont déjà disponibles : *Bilinguisme, traduction et francophonie; Victor Hugo; Marguerite Yourcenar; Gibran Khalil Gibran et Perspectives littéraires et développement de la société*. Un sixième titre est paru tout dernièrement : *Langues, lettres et dialogue des cultures*. Pour chacune de ces parutions, nous envoyons une centaine d'exemplaires aux universités avec lesquelles nous avons conclu des accords d'échanges de publications. Hormis ces ouvrages collectifs, nous avons aussi une Revue de lettres et de traduction comportant un comité scientifique, et qui est ouverte à tous nos enseignants. Ces derniers peuvent y publier des articles se rattachant à un thème défini à l'avance pour chaque numéro (tel que le rapport femmes/espaces, le nouvel ordre amoureux, le roman

actuel). La revue possède aussi des rubriques se consacrant à des sujets variés, et peut accueillir des contributions provenant de chercheurs étrangers.

Au final, nous sommes convaincus de la nécessité d'avoir une politique avant-gardiste au niveau de la recherche. Nous ne sommes pas cependant fixé des objectifs inatteignables dans le domaine de la recherche. Toutes les universités ont leurs stratégies propres. La nôtre se développe d'année en année. Nous sensibilisons nos enseignants à l'importance de la recherche en subventionnant leurs travaux, en la liant à leur promotion et en propulsant leur carrière. Nous formons également nos étudiants. Sans ambages, je peux dire que la recherche occupe une place importante dans notre système de formation. Les séminaires devant être suivis dans le cadre des différents masters leur permettent d'acquérir une formation solide, au cours de laquelle de sérieuses évaluations sont faites par un ou deux enseignants. La dimension de la recherche est ainsi associée à l'obtention du diplôme par les étudiants, comme elle l'est foncièrement pour le recrutement et la promotion des enseignants eux-mêmes.

Nous essayons, dans la mesure de nos possibilités, d'atteindre nos objectifs scientifiques, tout en obtenant des résultats concrets et avantageux pour nos étudiants et notre société. Il est essentiel pour notre faculté et notre université qu'elles s'adonnent à la recherche.